

CILSS

Comité permanent Inter-Etats
de Lutte contre la Sécheresse
dans le Sahel



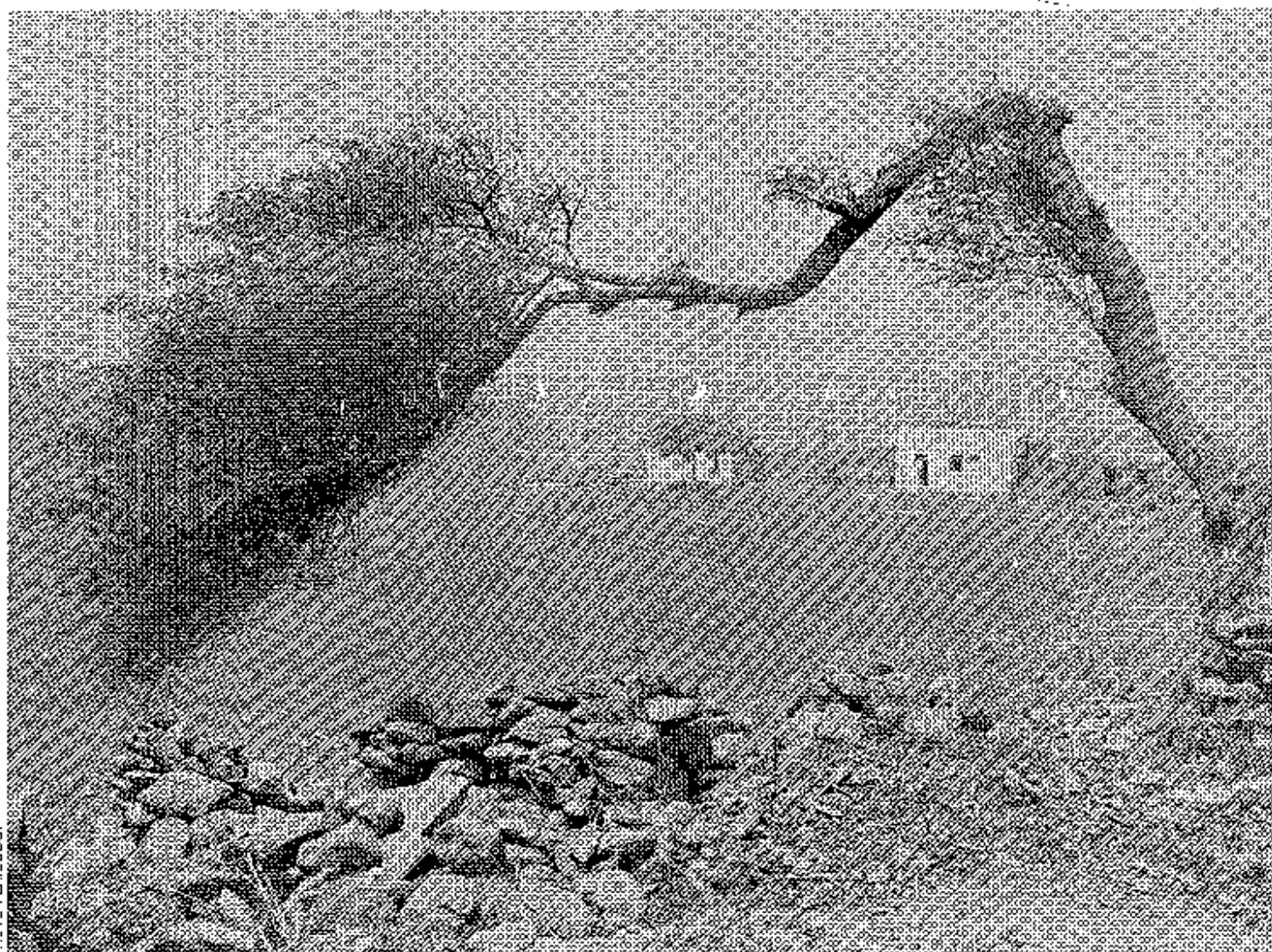
OCDE
CLUB DU SAHEL

IJED

Programme des Zones Arides

DOSSIER

Document No. 11
Septembre 1989



Les orientations de Ségou

Rencontre Régionale de Ségou (Mali)
22-27 mai 1989 sur la gestion des terroirs sahéliens

DE LA STRATEGIE DE NOUAKCHOTT A LA CONCERTATION REGIONALE DE SEGOU

Depuis vingt ans, le Sahel subit une sécheresse persistante et une dégradation écologique qui, conjuguées à la crise économique et à la croissance démographique, ont durement éprouvé les populations et handicapé les efforts de développement des pays sahéniens.

Face à cette situation, et à l'initiative du CILSS et du Club du Sahel, les responsables sahéniens se sont réunis à Nouakchott, en 1984; ils ont proposé une stratégie de lutte contre la désertification, adoptée par tous les Etats et soutenue par leurs partenaires de la communauté internationale.

Depuis, les Etats ont élaboré des plans nationaux de lutte contre la désertification et de développement économique et social et se sont engagés dans des actions de grande ampleur.

Il est apparu que les programmes et projets éprouvaient des difficultés à traduire en termes opérationnels les points clés de la stratégie de Nouakchott tels que la participation des populations, l'approche terroir, l'approche globale.

Parallèlement, on constatait la multiplication d'actions positives de développement local par des organisations rurales de toute nature et dans toutes les situations agro-écologiques; cependant, ces actions ne se sont pas généralisées dans un processus de développement durable.

De même, les partenaires de développement exprimaient leurs préoccupations devant la faible efficacité



PHOTO PERISCOOP

Sur le plateau Massi, au Burkina Faso, les paysans construisent des diguettes selon les courbes de niveau pour retenir l'eau dans les parcelles.

té de leurs aides en terme de contribution à un développement durable du Sahel.

Dans ces conditions, les méfaits de la désertification ont continué à s'élargir, contribuant à aggraver encore les difficultés socio-économiques des populations, de leurs organisations et des Etats.

Conscients de cette situation, le CILSS et le Club du Sahel ont pris l'initiative d'organiser à SEGOU, une RENCONTRE DE CONCERTATION entre les trois acteurs de développement du Sahel que sont les populations représentées par leurs organisations rurales, les Etats et leurs partenaires de la communauté internationale (aides publiques et ONG).

Première de son genre, la Rencontre de SEGOU avait pour objectif central de donner un contenu opérationnel à la participation des populations, à la gestion de terroirs et à l'approche globale, afin que le Sahel puisse s'engager pleinement dans la voie du développement durable.

La concertation de Ségou a été riche, franche, animée; des expériences positives et diverses ont servi de support aux débats; chacun a fait valoir son point de vue dans un esprit de respect mutuel. De leur rencontre à SEGOU, les organisations rurales, les Etats et leurs partenaires de développement ont dégagé des ORIENTATIONS qui leur paraissent essentielles à l'échelle du Sahel.

ORIENTATIONS

1

La réhabilitation écologique : reconstituer un capital dégradé

La pression foncière, l'inadaptation des systèmes et techniques de production qui n'ont pas évolué assez vite, et les différentes sécheresses ont conduit à une grave dégradation du milieu. Le capital initial ayant été ainsi en partie perdu, il convient de procéder à une réhabilitation.

Le coût de cette réhabilitation est très élevé. Parmi les techniques à utiliser, certaines sont immédiatement applicables par la population, d'autres complexes et coûteuses relèvent de l'intervention de l'Etat pour leur mise en oeuvre. La participation consciente et volontaire des populations concernées est une condition nécessaire au succès, mais elle n'est pas suffisante.

Des aides extérieures seront indispensables, car le seul travail volontaire a ses limites. D'abord, les producteurs lorsqu'ils sont confrontés à la survie de leur exploitation privilégient la recherche de revenus à court terme. Or, la réhabilitation représente des investissements dont les effets se sentiront seulement à moyen et long terme. Il convient donc de définir des incitations et des aides permettant aux producteurs de consentir



PHOTO PERISSODOP

Sur les routes qui convergent vers les villes sahéliennes, le bois de feu arrive de plus en plus loin, par tous les moyens de transport.

les efforts nécessaires : appuis logistiques, fonds de soutien au revenu. A cet égard, les programmes d'ajustement structurel devront prendre en compte la dimension écologique.

Par ailleurs, cette réhabilitation doit être conçue non seulement pour préserver le milieu, mais surtout pour permettre d'améliorer la production et de créer des sources de revenus afin de faire face aux dépenses monétaires auxquelles sont confrontés les producteurs.

Les travaux à entreprendre nécessitent un appui technique des services administratifs spécialisés qui

doivent disposer des moyens nécessaires à leur mission.

2

La gestion des terroirs : gérer avec les collectivités locales

La réhabilitation écologique se fait dans le cadre de la gestion des terroirs, c'est-à-dire d'une gestion ordonnée des ressources naturelles renouvelables. Cela suppose le recours à de nombreuses techniques. Certaines s'appliquent aux espaces pastoraux, d'autres aux terroirs sahéliens dégradés, d'autres encore aux différentes formes de terroirs plus arrosés et plus favorables à une intensification agricole.

Ces techniques ne sont pas connues de tous. Des efforts pour les faire connaître et favoriser les échanges sur les expériences sont nécessaires. Des opérations de recherche-développement doivent répondre aux problèmes posés par les principaux intéressés.

Mais, disposer de techniques satisfaisantes n'est pas suffisant. Il faut aussi que les ruraux s'organisent de manière efficace.

Il existe des formes très variées d'organisations et d'institutions rurales en fonction des problèmes posés comme par exemple : la gestion des forêts, d'un bassin versant ou d'un espace pastoral. L'essentiel est

que ces organisations soient autonomes dans leur fonctionnement, leur encadrement et leur gestion, ce qui implique, entre autres, une reconnaissance juridique de leur existence.

3

**Décentralisation :
accroître l'efficacité**

Les Etats accompagneront ce mouvement de prise de responsabilité par les collectivités locales si celles-ci montrent qu'elles peuvent réellement prendre en main leur développement. Cette transition suppose que les administrations facilitent la sensibilisation des collectivités et décentralisent une partie de leurs activités de service public au profit de ces collectivités.

L'Etat devra prendre de nouvelles mesures institutionnelles afin de garantir et d'arbitrer le développement local. Cela implique en effet de définir et d'appliquer des politiques globales d'aménagement du territoire afin d'assurer l'équilibre des investissements, et des politiques favorisant les revenus des ruraux et l'émergence d'une société civile.

Les partenaires de la communauté internationale, dans leur recherche d'un rapprochement avec des organisations rurales pour améliorer l'efficacité de leur aide, pourraient de la même manière confier à leurs agences locales une partie de leurs procédures et pouvoirs de décision.

En définitive, il convient d'établir des règles de partenariat aussi claires que possible entre les trois "familles" : organisations rurales, Etats et bailleurs de fonds.

4

**Le foncier :
sécuriser les investissements
dans les terroirs**

La diversité des problèmes fonciers qui se posent localement, et qui sont devenus aigus avec la pression sur l'utilisation des terres, implique de savoir articuler de manière souple le



PHOTO PERISCOOP

A l'extrême nord du Sahel nigérien, les femmes transportent des pierres pour construire des barrages anti-érosifs.

droit moderne (trop mal connu) et le droit traditionnel. Une solution est de consulter les organisations de producteurs pour résoudre les litiges.

Parmi les problèmes fonciers, le développement d'un marché de la terre dans certaines zones aménagées recèle des dangers. Les producteurs les plus pauvres et marginalisés sont contraints de vendre des parcelles, en effet, conduits à surexploiter la terre et participer ainsi à la dégradation écologique. Les paysans ayant perdu leurs terres grossissent le nombre des chômeurs urbains. Il sera sans doute nécessaire de trouver les règles adéquates pour éviter ces problèmes.

A court terme, le problème essentiel est celui de l'insécurité des investissements fonciers : tout investissement d'amélioration de la terre par des producteurs est impossible si ceux-ci ne sont pas certains de bénéficier des fruits de leur travail. Des solutions de droit doivent être trouvées.

5

**Crédit et épargne locaux :
accroître l'investissement local**

Le succès du crédit et de l'épargne repose sur le développement d'organisations locales volontaires viables, de type mutuel, associatif ou coopératif, dont les membres sont liés par un contrat de confiance.

Il est nécessaire de soutenir des expériences de différents systèmes d'épargne et de crédit s'adaptant aux situations locales.

Cependant, la liaison avec le système bancaire pose des problèmes qu'il faut résoudre :

- concernant les prêts aux producteurs, un allongement des durées d'amortissement est nécessaire, afin de tenir compte de l'incertitude des revenus due aux aléas climatiques ;

- de même, les garanties demandées doivent s'adapter de manière souple à la situation des producteurs selon les régions ;

- les contrats de prêt doivent être clairs et fermes, afin que les emprunteurs sachent quels sont leurs engagements.

Plus globalement, l'insécurité sur les prix et les marchés gêne les producteurs pour s'engager dans des emprunts. Les États devraient donc réfléchir sur des politiques permettant de limiter les trop grandes fluctuations dans les prix des principaux produits, assister les organisations de producteurs en matière de connaissance des marchés et promouvoir la transformation, la conservation et la commercialisation des produits. Il en est de même pour les aides alimentaires qui doivent s'inscrire dans ces politiques.

6

Les femmes :
valoriser leur participation

Le rôle traditionnel de la femme rurale a été accru par les phénomènes de désertification et d'émigration. Les femmes sont donc amenées à assumer des responsabilités nouvelles. En particulier, elles prennent une part essentielle dans la ré-

habilitation écologique et la gestion des terroirs.

Pourtant, leur statut dans la société n'est pas encore à la hauteur des responsabilités qu'elles assument. Les évolutions en cours les conduisent à demander des parcelles suffisantes pour faire face à leurs besoins monétaires, à accéder aux équipements agricoles et donc au crédit, à participer aux décisions qui concernent la vie de la communauté.

Par ailleurs, il est nécessaire de consentir des efforts de formation dans les domaines qui les intéressent, car souvent la vulgarisation ne s'adresse pas à elles. En outre, il conviendrait de proposer des aides permettant d'alléger leurs tâches quotidiennes et favorisant la diversification des productions et activités susceptibles de créer des revenus nouveaux.

7

Information et Formation :
échanger des expériences

Les expériences locales sont d'une grande richesse. Les succès, comme les défailances, comportent des enseignements précieux que les ruraux veulent connaître et apprécier directement.

Les échanges, s'ils sont organisés et favorisés, permettent de faire avan-

cer plus vite les idées et de les diffuser. A cet effet, une véritable politique de communication doit être mise en place : elle confèrera aux problèmes ruraux la place prioritaire qu'ils méritent et prendra en considération les préoccupations majeures du monde rural. Elle mobilisera les mass médias et les moyens alternatifs d'information et s'appuiera sur des visites et des échanges d'expériences entre pays sahéliens.

Outre les techniques agricoles et de réhabilitation du milieu, un accent devrait être mis sur les formes d'organisation, de gestion et d'animation dont les collectivités locales ont besoin pour s'autogérer. Cela suppose aussi des échanges, mais surtout des formations appropriées.

8

Population et développement :
maîtriser son avenir

Tenant compte de l'environnement écologique, social et économique du Sahel, la question des politiques de population devant sous-tendre le développement durable mérite d'être examinée à la lumière du Programme d'Action de N'Djaména.

Il se révèle primordial d'associer les populations à la définition et à la mise en oeuvre de telles politiques.

LA RENCONTRE REGIONALE DE SÉGOU :

- souhaite que les États sahéliens prennent en compte et mettent en oeuvre les orientations de Ségou ;
- appelle les organisations rurales, les États sahéliens et leurs partenaires de la communauté internationale à prolonger l'esprit de Ségou par des rencontres de concertation à trois pour engager des actions concrètes de développement durable dans tout le Sahel ;
- demande au CILSS et au Club du Sahel de travailler à la mise en oeuvre des "Orientations de Ségou" et de poursuivre les réflexions engagées.

LISTE DES PARTICIPANTS

ORGANISATIONS RURALES SAHELIENNES

BURKINA FASO

M. Ilboudo Anché Eugène
Secrétaire Général
Association Vive le Paysan
05 B.P. 6274 - Ouagadougou

M. Koné Joachim
Président
Société Coopérative Agricole de SYA
B.P. 88 - Bobo Dioulasso

M. Sawadogo Néb-Noma
Animateur
Groupement Naam Samlaga
B.P. 100 - Somlaga (Ouahigouya)

M. Yao Noufou
Président
Groupement Villageois Sabouna
B.P. 39 - Sabouna s/c CRPA Nord

Mme Bassolé Marie
Responsable de zone
Pagalayiri
ZABRE - Pagalayiri

Mme Ouédraogo Kadlatou
Animatrice CRPA Nord
CRPA Ouahigouya
B.P. 39 - Yatenga (Ouahigouya)

ILES DU CAP-VERT

M. Abreu dos Santos Jacinto
Consultant
Terra Branca
B.P. 218 - Praia

GAMBIE

Mme Thiam-Sained Maryam
Président
Women's Group Sukuta
Village
W Division, Agriculture
Department
Kombo North - Banjul

M. Ndour Keba
Président
Rice Growing Society
Velingara Combo

M. Dabo Mamadou
Président
LRD Division - Soma

MALI

M. Dicko Boureïma
Éleveur
Unité Pastorale de Boni
Boni - Cercle de Douanza

M. Mohamed Elmélou Ag Hama
Secrétaire Administratif
Unité Pastorale de Karwassa
N'Gouma-Cercle de Douanza

M. Keita Naremba
Association Villageoise

de Karan
Karan

M. Maïga Hama Mamadou
Association villageoise
de Tandibi

M. Bréma Sogoba
Agriculteur, Secrétaire
Général
Ton Villageois de Groumanké
Cercle Niono

M. Sanogo Gaooussou
Secrétaire Général
Ton Villageois de Koniko
Koniko

M. Théra Pierre
Agriculteur, Secrétaire
Ton Villageois de Souari
B.P. 10 - Tomian

M. Moussa Touro
Agriculteur
Association Villageoise
de Youri
B.P. 46 - Gavinané

M. Maïga Mahamane
Association Villageoise
de Kandihi

M. Djiga Aly
Conseiller technique
CARE Mali
B.P. 1766 - Bamako

Mme Coulibaly Nantene
Déléguée Organisation
paysanne
Responsable Actions
féminines
Direction Régionale CMDT
B.P. 56 - Fana

Mme Soumare Assa
Directrice
Centre de l'Action Coopé-
rative (CAC)
B.P. 1 - Quartier Bagadadji -
San

NIGER

M. Ali Sahad
Éleveur
Coopératives d'éleveurs
du
B.P. 23 - Gouré - Zinder

M. Ibrahim Harouna
Encadreur
CARE/Tahoua
B.P. 18 - Konni

M. Ibrahim Sarkin Abzine
Coopérateur
Groupement Villageois
de Tahoua
B.P. 295 - Niamey

M. Soli Abouzeïd
Agriculteur, Assistant
Coopératives CLUSA
B.P. 12909 - Tahoua

Mme. Ramatou Abdoulaye
Encadreur
Projet agro-forestier
CARE/Niger - Tillabéri

SENEGAL

M. Goudiaby Bara
Coordonnateur
Comité d'action Fagny (CA-
DEF)
B.P. 51 - Bignona

M. Samba Der Gaye
Coordonnateur
Association des Jeunes

B.P. 9 - Ross Bethlo

M. Faye Pierre
Conseiller technique
Association "And Jérinu"
de Boulel
B.P. 22 - Boulel par Kafrine

M. Baganda Sakho
Trésorier
Groupement Soxaana Fedde
(GADEC)
B.P. 200 - Tambacounda

M. Ndaiye Diatourou
Trésorier général FAFD
Fédération Association
du Fouta
pour le Développement
B.P. 3865 - Dakar

Mme Diallo Aminata
Animatrice
CADEF/Jamourai
B.P. 51 - Bignona - Kagnorou

Mme Diene Germaine
Monitrice
Développement social
Maison familiale Adeane
B.P. 239 - Ziguinchor

TCHAD

M. Djibrine Victor
Cultivateur
Organisation paysanne
de Bandora
Mission catholique de Mongo
B.P. 8 - Guera

M. Roadngar Michel
Comité Local Agricole
de Ba-ILLI
Mission catholique Ba-ILLI

REPRESENTANTS DES ETATS MEMBRES DU CILSS

BURKINA FASO

M. Coulibaly Mamadou
Direction Etudes et
Planification
Ministère de l'Action
Coopérative
B.P. 360 - Ouagadougou

M. Sedogo P. Michel
Direction Recherche
Scientif/Technol.
Ministère Enseignement
secondaire et Recherche
scientifique
B.P. 7192 - Ouagadougou

CAP VERT

Mme Dias Alayde
Technicien représentant MDRP
Ministère Développement rural et
Plan
B.P. 115 - Praia

GAMBIE

M. Jagne Alhaji Al Hassan
Consultant

Ministère de l'Agriculture
26 Hope Street - Banjul

GUINEE-BISSAU

M. Gomos Dias Nelson
Directeur de Planification
Ministère du Développement
rural
P.O. Box 71 - Bissau

M. Bolssy José
Directeur du BPSA
Ministère du Plan
B.P. 6 - Bissau

MALI

M. Sidiki Diara
Président de l'Assemblée
Nationale de la République du
Mali

S.E. M. Mobido Sidibe
Gouverneur de la région de
Ségou

M. Drave El Hassane
Correspondant National
du CILSS
Ministère de l'Agriculture
B.P. 61 - Bamako

M. Mamadou Yero Ba
Directeur National
de l'Agriculture
Ministère de l'Agriculture
B.P. 1098 - Bamako

M. Bagouro Nouman Sama
Directeur Général Adjoint
Ministère de l'Agriculture
B.P. 1098 - Bamako

M. Toure Ousmane
Directeur National
du Génie Rural
Ministère de l'Agriculture
B.P. 155 - Bamako

M. Bamba Allou
Directeur Adjoint
du Génie Rural
Ministère de l'Agriculture
B.P. 155 - Bamako

M. Traoré Djiriba
Chef Section Défense
& Restauration
des Sols - Direction Nationale
des Eaux & Forêts
B.P. 275 - Bamako

M. Sinenta Mama
Chef Division Projets
Programme DNA
Ministère de l'Agriculture
B.P. 1098 - Bamako

M. Maïga Amadou
Chef Division Conservation
des Sols
Direction Nationale
des Eaux & Forêts
B.P. 275 - Bamako

M. Keita Mamadou
Direction Nation. Action
Coopérative
Ministère Administration terri-
toriale et Développement
à la base
B.P. 86 - Bamako

M. Sissoko Mahady
Direction Nation.
de la Cartographie
Ministère des Travaux Publics
B.P. 264 - Bamako

M. Dembele Ouazan
Ingénieur Génie rural

Ministère de l'Agriculture
B.P. 61 - Bamako
M. Guèye Boubacar Youma
Protocole
Présidence de la République
Bamako

MAURITANIE

M. Thlaw Ibrahim
Chef Service Reboisement
et Faune
Ministère du Développement
rural
B.P. 170 - Nouakchott

NIGER

M. Daoure Abdou
Secrétaire Général Adjoint
Ministère
Agriculture/Environnement
B.P. 12091 - Niamey
M. Wala Issoufou
Directeur dépt.
de l'environnement
Ministère
Agriculture/Environnement
Tilabéri - Bamako

SENEGAL

M. Mboup Modou
Directeur
Affaires scient./techn.
Ministère Plan et Coopération
B.P. 4010 - Diamafaye, Yoff
Dakar
M. Lo Cheikh Tidiane
Inspecteur régional
d'agriculture
Ministère du Développement
rural
B.P. 332 - Kaolack

TCHAD

M. M'Baïorbe Ndouba
Correspondant National
du CILSS
Ministère de l'Agriculture
B.P. 441 - N'Djamena
M. NDOANGAR Gaingar
Sous-Directeur ONDR
Ministère de l'Agriculture
B.P. 108 - Moundou

AGENCES DE COOPERATION ET ORGANISA- TIONS INTERNA- TIONALES

ALLEMAGNE

M. Täuber Hans-Hermann
Fonctionnaire
Ministère Fédéral
Coopération Economique,
Karl-Marx Str. 4-6 -

5300 Bonn 1
M. Pfeiffer Jochen
Economiste
GTZ - B.P. 5180 - 6236
Eschborn 1
Mme Luksch Angelika
Observatrice
DRAC - B.P. 276 - Ségou -
Mali

BANQUE MONDIALE

M. Tapo Mama
Chargé des opérations
B.P. 1864 - Bamako - Mali

BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT

M. Ben Slimane
B.P. 5925 - Djeddah
- Arabie Saoudite

BIT

Mme Kuiper Maria W.
Experte associée
B.P. 414 - Dakar - Sénégal

CANADA

M. Pineau Marius
Membre Conseil de Direction
Centre Sahel, Université Laval
Pav. Abilibi Price - Québec G1K
7P4

M. Gagnon Jean-Pierre
Chercheur systèmes fonciers
Centre Sahel, Université Laval
Québec G1K 7P4

M. Bonin Pierre Observateur
Conseiller principal
Projet Aménagement Terroirs/
Ségou

B.P. 333 - Ségou - Mali
M. Leblanc Hubert Observateur
Coordonnateur du PMR,
Programme de
micro-réalisations au Mali
ACDI, B.P. 198 - Bamako - Mali

CCE

M. Boroux Guy
Chef de projet
micro-réalisations
B.P. 1955 - Bamako - Mali

M. Gengoux Michel
Assistant technique
B.P. 115 - Bamako - Mali

CEH

M. Vlaar Jan C.J.
Chercheur Dept. hydraulique
agricole 01 B.P. 369 - Ouagadougou - Burkina Faso

ETATS-UNIS

M. Lewis John
Sahel Regional Affairs
AID/AFR/SWA, Bureau for Africa
Washington, D.C. 20523

M. Shaikh Asif
Consultant AID/Washington
Président E/DI, 1400 I St. NW
Suite 700 - Washington D.C.
20005

M. Atwood Tracy
Observateur
USAID/Mali - B.P. 34 - Bamako
- Mali

M. Atwood David
Observateur
USAID/Mali - B.P. 34 - Bamako
- Mali

Mrs. Drabek Ann
Observatrice
AID, Washington D.C. 20523

M. Dia Oumar
Chef de projet/Observateur
USAID/Mali - B.P. 34 - Bamako
- Mali

M. Ly Moussa
Assistant de programmes/
Observateur USAID/Mali -
B.P. 34 - Bamako - Mali

F.A.O.

M. Cruciani Antonio
Expert Projet
GCP/BKF/031/ITA
Projet FAO - Tenkodogo -
Burkina Faso

FRANCE

Mme Cau-Réocreux Anne
Chargée de Mission
Ministère de la Coopération
20, rue Monsieur - 75007 Paris

M. Barrie Christian
Chargé de mission CCCE,
35-37 rue Boissy d'Anglas
Cité du Retiro - 75008 Paris

M. Goudlard Roger
Observateur Chargé
de mission CCCE/Mali -
B.P. 32 - Bamako - Mali

ITALIE

M. Andreoni Eddy
Responsable secteur
agro-alimentaire
Ministère
des Affaires Etrangères
Bureau
Coopération/Ambassade
Italie
01 B.P. 3432 - Ouagadougou
- Burkina Faso

JAPON

M. Takahashi Kazuma
Président
Association Sahel
Nagai Bldg 1-22-7 Uehara,
Shibuya-ku - Tokyo 151
M. Azuma Hiroshi
Conseiller d'Ambassade
Ministère des Affaires
Etrangères
Ambassade du Japon, 01
B.P. 1329
Abidjan - Côte d'Ivoire

PAYS-BAS

Mme Van Kooten Christina
Division ONG
Ministère des affaires
Etrangères
Postbus 20061 - 2500 EB La
Haye

SUISSE

M. Bugnard Denis
Représentant DDA/
Coopération Suisse Dépt
Fédéral Affaires Etrangères
3003 Berne
Mme Schlechten Rauber M.
Attachée à la Coopération
Direction coopération au dev,
B.P. 2386 - Bamako - Mali

PNUD (Réseau Afrique 2000)

Mrs. Gordon Dorothy
Coordinator AFRICA 2000
Network
One United Nations Plaza
New York, N.Y. 10017

ONU/DPI

M. Njinga Collinet F.
Directeur
Centre
Information/Ouagadougou
01 B.P. 135 - Ouagadougou -
Burkina

UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Na- ture)

M. Michel Roger
Directeur Projet/Mopti
B.P. 91 - Mopti - Mali

UNSO

M. Mandeng Augustin
Chef du bureau régional/
Ouagadougou
B.P. 366 - Ouagadougou -
Burkina Faso

AUTORITE DU LIPTAKO GOURMA

M. Ganoua Sillmane
Directeur général
01 B.P. 619 - Ouagadougou 01-
Burkina Faso
M. Bonou D. Alphonse
Chef Division agro-pastorale
01 B.P. 619 - Ouagadougou 01-
Burkina Faso

PERSONNES RESSOURCES

CONSULTANTS ET INVITES DU CILSS ET DU CLUB DU SAHEL

M. Bossard Laurent
468 rue Floréal -
34000 Montpellier France
M. Broekhuysen Jan
Royal Tropical Institute
Mauritskade 63
1092 AD Amsterdam -
Pays-Bas

LISTE DES PARTICIPANTS

Mme Doka Diarra Marthe
Institut de Recherche en Sciences Humaines,
B.P. 318 - Niamey - Niger
M. Drabbo Abdou Salam
Consultant ONG
Secrétariat Exécutif du CILSS
B.P. 7049 - Ouagadougou - Burkina Faso
M. Griffon Michel
Chargé des recherches économiques
CIRAD, 42 rue Schaffer - 75016 Paris
M. Kondé Yafaho Louis
Animateur CESAO
B.P. 305 - Bobo Dioulasso - Burkina Faso
Mme Marçais Annick
Entrevannes - 04700 Ordson France
M. Moineau Jacques
B.P. 84 - Bamako - Mali
Mme Monimart Marie
Le Mas du Guillaud - 38590 Brezins France
M. Otto Jonathan
Box 120, RFD2, Chester VT 05143 - USA
M. Ouédraogo K. Dieudonné
Animateur CESAO
B.P. 305 - Bobo Dioulasso - Burkina Faso
M. Peeters Wim
Coordination CFAR/ZURA
B.P. 10 - Tominian - Mali
Mme Peeters de Haan
Coordination CFAR/ZURA
B.P. 10 - Tominian - Mali

M. Reij Chris
Kon Julianaweg 22
3628 BN Kockengen - Pays-Bas
M. Rochette, René Marceau
Le Mas du Guillaud - 38590 Brezins France
M. Snrech Serge
48, rue Servan - 75011 Paris France
M. Thomson James
Senior Associate
ARD
119 Northwood Ave.
Silver Spring, MD 20901 - USA
M. Traoré Soumana
Consultant SAED
B.P. 593 - Ouagadougou - Burkina Faso
M. Vallancourt Pierre
Coordonnateur SCS
801 Sherbrooke Est
Montréal, P.Q.
Canada H2L 1K7

PRESSE ET MEDIAS

M. Leclercq Vincent
Système Francophone d'Information Agricole (SYFIA)
34bis, rue de Dunkerque - 75010 Paris France
M. Diop Kader

AFP, B.P. 363 - Dakar - Sénégal
M. Vignon Boniface
RFI, 116 avenue du Pdt Kennedy, B.P. 9516 - 75016 Paris France
M. Riols Yves-Michel
BBC World Service,
B.P. 648 Londres - Royaume-Uni
M. Tauré Aboubacrimé
M. Diakité Mamadou
M. Diakité Kabliné
M. Camara Moussa
RTM) Ministère de l'Information
B.P. 171 Bamako Mali
M. Dombélé
Bureau Régional de Presse
Ségou - Mali

SECRETARIAT EXECUTIF DU CILSS

M. Brah Mahamane
Secrétaire Exécutif
M. Bâ Ibrahima Demba
Projet Diagnostique permanent
M. Bado Jean
Programme Allemand CILSS
M. Baylli Mallek
Comptable
M. Filippi Maurizio
Assistance Tech. Italienne
M. Goumandakoye Mounkalla
Service Ecologie Environnement
M. Kaboré François
Service ressources en eau
M. Kamara Oumar
Service des Etudes et de la Réflexion Stratégique
M. Koutaba Michel
Directeur Projet/Programme
M. Loras Emmanuel
Assistance Tech. Française
M. Merakza Abdellkrim
Assistance OMS
M. Neufeldt Heinrich
Programme Allemand CILSS
M. Reid Steve
Assistance USAID
M. Seye Cherif
Service de presse
M. Sunzini Piero
Assistance technique italienne
M. Turaat Jean-Marie
Assistance Tech. CCE
M. Van Mourik Dirk
Programme Allemand CILSS
M. Vicens Guy René
DEP

INSTITUT du SAHEL

M. Jallow Amadou Tijan
Directeur général, Institut du Sahel
M. Bâ Moussa Batchily
Directeur, Formation, INSAH
M. Konaté Madi
DAF, INSAH
M. Keumaye Ignegongba

CERPOD C/O INSAH

SECRETARIAT DU CLUB DU SAHEL

M. Guilmette Jean H.
Directeur
M. Roolmans Jacob
Administrateur
M. Pradelle Jean-Marc
Administrateur
Mlle Rozier Marie-Françoise
Agent Administratif

INTERPRETES

M. Togo Mamadou
INSAH
M. Konté Sauleymane
INSAH

LISTE DE LA DELEGATION REGIONALE DE SEGOU

M. Sissoko Moussa
Ministère des Travaux Publics et de l'Urbanisme (Directeur Régional des Travaux Publics)
M. Macalou Abdoulaye
Directeur Régional (Direction Régionale des Affaires Sociales)
M. Maiga Idrissa
Chef de Division Epidémiologie et Prévention (DRSP) - Direction Régionale de la Santé
M. Djire Abdoulaye
Comptable - Mairie de Ségou
M. Kano Boukary
Environnement et Elevage - Direction Régionale des Eaux et Forêts
M. Ag Hamaty Mohamed
Chef de Projet Aménagement des Terroirs CRD
M. Mactar Diallo
Directeur Opération Riz
M. Sidibe Bréhima
Conseiller au Développement du Gouverneur - Gouvernorat
M. Doumba Mahamédi
Directeur Régional de l'Agriculture
M. M. Ali Sacko Mohamed
Directeur Régional du Plan

LES DOCUMENTS DE BASE

- Développement rural durable au Sahel: le rôle des organisations rurales (Soumana Traoré) Réf.: RC-03
- Approche de la politique des Etats sahéliens en matière de développement rural intégré et de lutte contre la désertification (Abdoulaye Kane et Sylvestre Ouédraogo) Réf.: RC-08
- Evolution des stratégies de lutte contre la sécheresse et la désertification des principaux organismes donateurs dans le Sahel (Chris Reij) Réf.: D-328
- Femmes et développement durable au Sahel (Marie Monimart et Marthe Doka-Diarra) Réf.: D-330

LES DOCUMENTS D'APPUI A LA RENCONTRE

- Exemples de développement durable - gestion réussie des ressources naturelles dans le Sahel (Shaikh e.a.) Réf.: RC-03
 - Le Sahel en lutte contre la désertification - leçons d'expériences (rédaction: Rochette) Réf.: RC-04
 - Ecologie et développement rural en Afrique subsaharienne: une sélection d'études de cas (Wright, Weber, Broekhuysa) Réf.: D-327
 - Options pour promouvoir le contrôle et la gestion par les usagers des ressources naturelles renouvelables au Sahel (Thomson e.a.) Réf.: RC-07
 - Dynamique d'organisation du monde rural (Snrech) Réf.: D-325
 - Femmes et lutte contre la désertification au Sahel (Monimart) Réf.: D-328
 - Le crédit et l'épargne ruraux dans le Sahel (Cepulo) Réf.: RC-02
 - Politiques foncières et gestion des ressources naturelles au Sahel (Lowry) Réf.: RC-05
 - Analyse des textes législatifs et réglementaires des pays membres du CILSS en matière de gestion des ressources naturelles (publication CILSS; rédaction: Goumandakoye) Réf.: RC-09
 - La conservation des eaux et des sols dans le Sahel aujourd'hui (Reij) Réf.: D-329
 - Perspectives d'amélioration de la productivité du sorgho et du mil en Afrique de l'Ouest (Mailon) Réf.: RC-01
 - L'élevage dans les pays sahéliers (R. Pons) Réf.: D-314
- Ces documents sont disponibles au Club du Sahel (OCDE 2, rue André Pascal 75775 Paris Cedex 18 France) et au CILSS BP 7049 OUAGADOUGOU BURKINA FASO